

COMMUNE DE L'AIGUILLON-SUR-MER

Station du littoral du Sud Vendée (2134 habitants l'hiver, 5000 habitants l'été)
Membre de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Recrute un(e) Agent(e) de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) pour la saison 2021

Placé sous l'autorité directe Directeur Général des Services et des Policiers municipaux titulaires en poste et dans la limite des prérogatives dévolues à la fonction d'A.S.V.P, vous mettez en application les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de salubrité publique, de sécurité et de surveillance du domaine public.

Missions :

- Ilotage ;
- Contrôle du stationnement ;
- Assurer une présence de proximité, d'aide à la population ;
- Surveillance des marchés ;
- Surveillance des voies publiques (véhiculé, pédestre) ;
- Surveillance des manifestations publiques ;
- Constatation les infractions (Code de la Route) ;
- Respect et à l'application des arrêtés municipaux ;
- Rédaction des comptes rendus, des rapports et des procès-verbaux.

Profil :

- Connaissance des textes législatifs et réglementaires ;
- Maîtrise de l'outil informatique (mains courante, procès-verbal électronique) ;
- Savoir collecter, analyser et transmettre des renseignements ;
- Rigoureux, dynamique avec le sens du travail en équipe ;
- Avoir le sens de l'équité et de la discrétion professionnelle ;
- Avoir une tenue propre et soignée (port de l'uniforme) ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Permis B en cours de validité.

Une enquête sera réalisée par le Procureur de la République sur le profil du candidat avant l'assermentation.

Conditions de travail :

Temps de travail 35h hebdomadaire annualisé ;
Horaires avec possibilités d'amplitude variable (soirée, week-end et jours fériés) en lien avec les manifestations publiques ;
Rémunération statutaire ;
Travail par tout temps sur la voie publique ;
Pas de logement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre d'accompagnement manuscrite + CV) avant le 30 avril 2021 à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 2 place du Docteur Giraudet, 85460 L'Aiguillon-sur-Mer.

